## Election du Président de la République

des 21 avril et 5 mai 2002

## Présentation résumée des comptes de campagne des candidats

après réformations du Conseil constitutionnel

## Résultat obtenu au premier tour de scrutin nombre des suffrages exprimés 535 837 pourcentage des suffrages exprimés 1,88%

Mme Corinne LEPAGE

Plafond légal des dépenses électorales (en euros) 14 796 000

DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)		
I - Dépenses payées par le mandataire financier	declarees par	arrêtées par le Conseil constitutionnel	I - Recettes perçues par le mandataire financier	la candidate	arrêtées par le Conseil constitutionnel
1) Dépenses admises au remboursement	715 374,04	715 374,04	1) Apport personnel (y compris avance de 153 000 €)	556 450,87	709 450,87
			2) Dons de personnes physiques et collectes	13 632,09	13 632,09
2) Dépenses non admises au remboursement			3) Contributions des partis politiques	0,00	0,00
			4) Autres recettes du compte	173 930,65	0,00
Total:	715 374,04	715 374,04	Total:	744 013,61	723 082,96
II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)	0,00	1 0.00	<ul> <li>II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)</li> </ul>	0,00	0,00
III - Autres concours en nature	43 610,87	43 006,20	III - Autres concours en nature	22 680,22	43 006,20
Total des dépenses (y compris celles non admises à remboursement)	758 984,91	758 380,24	Total des recettes (y compris l'avance forfaitaire)	766 693,83	766 089,16
Solde du compte	7 708,92	7 708,92		·	

Total des dépenses soumises au plafond légal	758 984,91	758 380,24

	Plafond légal	739 800,00	A
Remboursement	Dépenses payées par le mandataire financier et admises au remboursement	715 374,04	В
forfaitaire	Apport personnel du candidat	709 450,87	C
des dépenses	Montant du remboursement	709 450,87	D = minimum (A, B, C)
électorales	Avance forfaitaire versée en avril 2002	153 000,00	Е
(en euros)	Montant du remboursement forfaitaire restant à verser	556 450,87	F = D - E
	Montant demandé (hors avance) pour mémoire	562 374,04	G